



Conseil économique et social

Distr. générale
10 décembre 2009
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante et unième session

23-26 février 2010

Point 3 g) de l'ordre du jour provisoire*

Points pour information :

statistiques de l'environnement

Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement

Note du Secrétaire général

Donnant suite à une demande formulée par la Commission de statistique à sa quarantième session (E/2009/24), le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission, pour information, le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement, qui passe en revue les questions liées à la révision du mandat du Groupe, dresse le bilan des progrès accomplis et présente le programme de travail pour 2010 et 2011. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

* E/CN.3/2010/1.



Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement

I. Historique

1. À sa trente-quatrième session, en 2003, la Commission de statistique a convenu que la Division de statistique devait établir un groupe de travail interorganisations sur les statistiques de l'environnement afin d'améliorer la coordination des travaux menés dans ce domaine sur le plan international en aidant à instaurer des relations de coopération dans les domaines où il est possible de progresser plus rapidement en évitant les doubles emplois et en mettant en commun des ressources.

2. Le Groupe de travail a été créé en décembre 2003 avec la participation de la Division de statistique de l'ONU, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT), la Commission économique pour l'Europe (CEE) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a rejoint le Groupe en 2005.

3. Le Groupe de travail a pour objectif principal d'ancrer solidement les statistiques de l'environnement dans les statistiques officielles en améliorant et en regroupant les données de base sur l'environnement, et de contribuer ainsi de manière importante à l'élaboration d'indicateurs de l'environnement et du développement durable et à la comptabilité économique et environnementale intégrée. À sa trente-cinquième session, en 2004, la Commission de statistique a adopté les objectifs, le mandat et l'organisation de travail du Groupe de travail.

II. Révision du mandat du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement

4. À sa trente-sixième session, en mars 2005, la Commission de statistique a créé le Comité d'experts de la comptabilité économique et environnementale, dont les principaux objectifs sont : a) généraliser la comptabilité économique et environnementale et les statistiques connexes; b) élever le Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (SCEE) au rang de norme statistique internationale; c) améliorer l'application de ce système dans les pays.

5. À sa troisième réunion, en 2008, le Comité d'experts de la comptabilité économique et environnementale s'est penché sur l'élargissement de son mandat aux statistiques de l'environnement, y compris les statistiques liées au changement climatique, et a présenté un nouveau mandat révisé à la quarantième session de la Commission de statistique, qui s'est tenue en février 2009. Le Comité d'experts a demandé au Groupe de travail de revoir son mandat à la lumière de l'élargissement prévu du mandat du Comité d'experts.

6. La Commission de statistique n'a pas adopté le mandat élargi du Comité d'experts à sa quarantième session. Le Comité d'experts a été prié de revoir une nouvelle fois son mandat en tenant compte de ses missions prioritaires, à savoir la

normalisation et la mise en œuvre du SCEE, et de clarifier son rôle en ce qui concerne les statistiques de l'environnement et les statistiques liées au changement climatique.

7. C'est dans ce contexte que le Groupe de travail, dans l'attente d'une décision finale concernant l'élargissement du mandat du Comité d'experts, a décidé de renvoyer la discussion sur son propre mandat à une date ultérieure. Le Groupe de travail est cependant prêt à se pencher sur son mandat en définissant plus clairement ses objectifs et ses attributions et en recentrant son programme de travail sur des activités de base qui contribuent à améliorer la disponibilité et la qualité des statistiques de l'environnement de base tout en évitant les doubles emplois.

III. Évolution des travaux du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement en 2008 et 2009

8. À sa trente-neuvième session, en février 2008, la Commission de statistique a pris note du rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement¹, notamment son programme de travail. Le programme de travail pour 2008-2009 comporte les activités suivantes : a) harmonisation des statistiques de l'eau; b) glossaire commun des statistiques de l'environnement; c) directives en vue de la mise au point de métadonnées harmonisées pour les statistiques de l'environnement; d) harmonisation des statistiques relatives à l'utilisation des sols et la couverture végétale; e) coordination de l'exécution du programme de collecte et de diffusion de données de 2008; f) poursuite du développement du site Web du Groupe de travail; et g) activités conjointes de formation et de renforcement des capacités.

9. Les travaux méthodologiques et d'harmonisation des statistiques de l'eau ont contribué à l'élaboration des projets de Recommandations internationales sur les statistiques de l'eau et des directives sur la compilation des données qui les accompagnent. Ces recommandations seront soumises à la Commission de statistique de l'ONU aux fins de leur adoption en 2010. Les travaux sur les directives concernant la compilation des données et sur les supports de formation dans le domaine des statistiques de l'eau se poursuivent.

10. Les travaux sur le *Glossaire des statistiques de l'environnement* se sont poursuivis. Compte tenu de la révision des questionnaires internationaux, ces travaux ne seront pas conclus et se poursuivront donc en 2010 et 2011.

11. Le PNUE et EUROSTAT ont élaboré une liste d'éléments de métadonnées de base pour les statistiques de l'eau tout en utilisant les normes en vigueur telles que le Système d'échange de données et de métadonnées (SDMX) et les normes ISO. Cette liste sera utilisée dans les prochaines collectes de données et dans les projets de Recommandations internationales sur les statistiques de l'eau.

12. Le cycle de collecte de données de 2008 a été exécuté dans les délais et bien coordonné par les organismes concernés. On a redoublé d'efforts pour synchroniser la collecte de données entre la Division de statistique de l'ONU, EUROSTAT et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) dans le cadre

¹ E/CN.3/2008/24.

du projet MEDSTAT auquel ont participé plusieurs pays. Les résultats intégrés de la collecte de données ont été affichés sur le site Web de la Division à l'adresse : <http://unstats.un.org/unsd/environment/qindicators.htm> sur la base des données issues du questionnaire établi par la Division et le PNUE, complété par des données de la FAO. Les données pour les mêmes indicateurs concernant l'Union européenne et des pays partenaires proviennent de l'OCDE et d'EUROSTAT. Les statistiques concernant d'autres volets environnementaux ont été compilées par d'autres organisations internationales.

13. La réunion conjointe sur les indicateurs de l'environnement dans les pays de l'Europe de l'Est et les régions du Caucase, de l'Asie centrale et de l'Europe du Sud-Est s'est tenue en août 2009 à Genève. Organisée par la Division de statistique de l'ONU et la Commission économique pour l'Europe (CEE) avec l'appui d'EUROSTAT et de la FAO, cette réunion visait notamment à : a) permettre aux statisticiens et experts de l'environnement de discuter des priorités et des modalités de coopération sur les questions méthodologiques concernant les indicateurs de l'environnement; b) examiner en détail certains indicateurs auxquels s'appliquent les directives de la CEE pour la mise en œuvre des indicateurs de l'environnement en Europe de l'Est, dans le Caucase et en Asie centrale et donner des recommandations pratiques sur l'utilisation des classifications statistiques, les méthodes de collecte des données et les procédures de production des indicateurs; et c) échanger des informations sur l'évolution interne des indicateurs de l'environnement. Une deuxième réunion conjointe devrait se tenir en avril 2010.

14. Le site Web du Groupe de travail, qu'héberge la Division de statistique, s'est considérablement amélioré. Il affichera des informations pertinentes sur les activités du Groupe de travail, notamment le calendrier de collecte des données et la présentation intégrée des activités menées en ce qui concerne les statistiques de l'environnement (<http://unstats.un.org/unsd/environment/coordination.htm>).

IV. Programme de travail du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement en 2010 et 2011

15. Les questionnaires de l'OCDE/EUROSTAT et de la Division de statistique/PNUE ne connaîtront pas de révision majeure pour le cycle de collecte de données de 2010. EUROSTAT et l'OCDE se sont longuement consultés pour préparer la collecte de données de 2010. Pour appuyer la mise en œuvre de la nouvelle Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI Rev.4/NACE Rev.2), cette nouvelle classification sera utilisée dans les parties du questionnaire OCDE/EUROSTAT qui nécessitent des données ventilées par activité économique (Dépenses et recettes au titre de la protection de l'environnement, eaux intérieures, déchets). Le cas échéant, les tableaux correspondants seront modifiés en conséquence. La Division de statistique a déjà utilisé CITI Rev.4 lors de la collecte des données de 2008. Pour éviter les doubles emplois, on discutera de la coordination de la couverture géographique, plusieurs pays participant à de multiples activités internationales et régionales.

16. L'examen des questionnaires conjoints OCDE/EUROSTAT et Division de statistique/PNUE se poursuivra en 2010 et 2011. Cet exercice porte sur l'examen des besoins en données nécessaires à l'analyse des politiques et à l'élaboration

d'indicateurs, l'établissement d'un inventaire des sources de données internationales et l'examen des sources de données nationales. La fréquence de la collecte des données sera examinée thème par thème. L'OCDE mettra en place une assurance qualité annuelle pour les séries statistiques sur l'environnement. Un questionnaire remanié et mis à jour sera disponible en 2012. Les organisations partageront leurs données d'expérience, et, si nécessaire, coordonneront leurs actions en se fondant sur les précédents cycles de collecte de données et se tiendront prêtes si les circonstances l'exigent à préparer la révision des cycles futurs de collecte de données.

17. Les résultats de l'inventaire des sources de données internationales réalisé dans le cadre de l'examen du questionnaire sur l'état de l'environnement seront affinés et présentés dans une synthèse qui sera affichée sur le site Web du Groupe de travail.

18. Le Groupe de travail contribuera aux travaux que conduit la Division de statistique sur l'élaboration d'un ensemble de statistiques de l'environnement. Cet ensemble de statistique inspirera les pays ayant des ressources très limitées et qui sont encore des néophytes en matière de statistiques de l'environnement. Il sera élaboré en consultation étroite avec les pays et comportera un nombre restreint de variables statistiques, qui seront accompagnées d'une description méthodologique de leur compilation. Il tiendra compte des collectes internationales de données et des principales initiatives concernant les indicateurs ainsi que des besoins les plus pertinents en matière de données, qui se sont créés à la suite de l'adoption de conventions internationales et de la signature d'accords multilatéraux sur l'environnement. Les membres du Groupe de travail contribueront à l'élaboration de cet ensemble de statistiques de l'environnement, examineront les projets et en débattront.

19. La nécessité d'améliorer les métadonnées a été soulignée dans nombres d'instances, tout comme l'impératif de bien examiner et préparer la collecte et la publication de ces informations, notamment dans leur aspect technique. Dans le prolongement des propositions formulées par le PNUE et EUROSTAT en ce qui concerne les éléments de métadonnées de base pour les statistiques de l'environnement, il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne les métadonnées dans le contexte de l'examen des questionnaires internationaux et à la lumière du cadre SDMX qui contient des listes détaillées d'éléments de métadonnées.

20. La révision du *Glossaire des statistiques de l'environnement* se poursuivra en 2010 et 2011 et tiendra compte : a) des résultats des examens en cours concernant les questionnaires internationaux et la terminologie et les définitions qui s'y rattachent; et b) des travaux récents et en cours concernant l'élaboration de recommandations et de classifications internationales dans le domaine des statistiques de l'environnement.

21. L'évolution récente dans le domaine de l'utilisation des sols et la couverture végétale et des outils et classifications correspondants sera passée en revue sous la direction de la FAO. Il s'agit dans ce cadre d'améliorer les classifications, l'harmonisation et la qualité des données internationales sur l'utilisation des sols et la couverture végétale afin de mieux coordonner les activités internationales dans ce domaine et de faire en sorte que ces statistiques soient plus utiles, que ce soit pour l'environnement ou à d'autres fins. Tirant parti de l'expérience de l'utilisation dans

le monde entier du Système de classification de la couverture végétale, la FAO a soumis un métalangage sur la couverture végétale dans la perspective de l'élever en norme ISO.

22. La deuxième réunion conjointe sur les indicateurs de l'environnement dans les pays de l'Europe de l'Est et les régions du Caucase, de l'Asie centrale et de l'Europe du Sud-Est se tiendra en avril 2010 à Genève. Le Groupe de travail se penchera sur les possibilités de collaboration à l'organisation conjointe d'autres ateliers de formation en 2010 et 2011 compte tenu des programmes de travail communs des organisations membres.
